

21 avr 2017 -16:28

Appartient à Conseil des ministres du 21 avril 2017

Régie des bâtiments : marché public d'assistance et de conseil pour la nouvelle prison d'Anvers

Sur proposition du ministre chargé de la Régie des bâtiments Jan Jambon, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'attribution d'un marché public relatif à l'assistance et la mission de conseil juridique, financier et éventuellement technique pour la construction de la nouvelle prison d'Anvers.

Dans le cadre du Masterplan pour une infrastructure carcérale plus humaine, des nouveaux établissements pénitentiaires seront construits.

Pour la construction du nouvel établissement à Anvers, la Régie des Bâtiments fait appel à un consultant externe. La mission du consultant consistera à fournir une assistance et un avis sur le plan juridique et financier dans le cadre de l'élaboration de la procédure d'adjudication, de l'organisation de l'appel aux candidats et de leur sélection, de la rédaction des dispositions des documents du marché, de l'analyse des offres des soumissionnaires, de la conduite des négociations en vue d'optimiser les offres, et de la passation et la conclusion du marché.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Jan Jambon, Vice-Premier ministre et
ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie
des bâtiments
rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.jambon.belgium.be>